



**AGRO-BIO**

La Réponse  
Protéomique &  
Immunologique

AGRO-BIO

2 allée de la Chavannerie  
45240 La Ferté Saint Aubin  
France  
Tél. 33 (0)2 38 64 83 50  
Fax. 33 (0)2 38 64 83 59  
www.agro-bio.fr

2

# Protocole de production d'anticorps polyclonaux chez la poule IgY spécifiques

Version 2010/01

FR

Agro-Bio a développé un protocole d'immunisation optimisé en temps, en quantité d'antigène et en qualité d'anticorps obtenus. Nous préconisons l'utilisation de 2 animaux pour suivre le protocole d'immunisation de manière à pallier les différences obtenues relatives à la variabilité génétique entre chaque animal.

Les poules sont d'excellentes productrices d'anticorps, leur réponse immunologique est comparable à celle des mammifères et présente l'avantage d'être rapide (< à 30 jours).

« La quantité d'anticorps produite en un mois est 18 fois supérieure à celle produite dans le même laps de temps chez un lapin » (Gassman et al. 1990).

Les IgY présentent certains avantages qui peuvent être déterminant dans le choix d'un protocole d'immunisation :

- Les IgY sont considérés comme des analogues naturels aux IgG fragmentées F(ab')<sub>2</sub>,
- Les IgY ne présentent pas d'affinité pour le récepteur Fc des mammifères,
- Les IgY n'activent pas les protéines du complément des mammifères.

IgY SPECIFIQUES	
<b>Espèce :</b>	Poules EOPS (Leghorn blanches PA12 ou dorée LD1 et LD2)
<b>Antigènes :</b>	Protéines, bactéries, virus ou tout autre organisme inactivé ou non toxique dont l'antigénicité et l'immunogénicité ont été démontrées. Concentration conseillée ≥ 1 mg/mL
<b>Quantités d'antigènes :</b>	Afin d'obtenir de bons titres d'anticorps, AGRO-BIO utilise pour un protocole 70 jours: - 1 mg par poule, - 4.10 <sup>8</sup> CFU ou PFU par poule.
<b>Injections :</b>	Les injections sont réalisées par voie intra-musculaire en adjuvant complet de Freund pour la première injection et en adjuvant incomplet de Freund pour les rappels.



## Protocole d'immunisation

Jour	0	14	28	40	56	70
<b>Injection</b>	1 <sup>ere</sup>	2 <sup>eme</sup>	3 <sup>eme</sup>		4 <sup>eme</sup>	
<b>Volume de sérum</b>	Pré-immun <sup>(1)</sup>			Œufs <sup>(2)</sup>	Œufs <sup>(2)</sup>	Œufs <sup>(2)</sup>

<sup>(1)</sup> Tester les sérums en pré-immun permet de déterminer si les animaux possèdent naturellement des anticorps pouvant reconnaître de manière non spécifique l'antigène d'intérêt.

<sup>(2)</sup> Les œufs sont collectés à partir du 40<sup>ème</sup> jour après la première injection jusqu'au J70. Les IgY sont extraites par précipitation.

Dans les deux semaines suivant l'envoi de votre bon de commande, vous recevrez un calendrier prévisionnel répertoriant les différentes étapes de votre prestation.

Sont compris dans nos protocoles :

- L'achat des animaux, la période de quarantaine et le transfert en expérimentation,
- Le gardiennage des animaux pendant le protocole,
- Les injections et les extractions d'IgY,
- 10 jours de gardiennage dans l'attente de votre décision sur le devenir des animaux,
- Le sacrifice des animaux.

Ne sont pas inclus dans nos protocoles :

- Les frais de port,
- Le gardiennage des animaux d'une durée supérieure à 10 jours (vous disposez de 10 jours à compter du jour de réception de vos produits d'extraction, pour nous informer de votre décision de poursuivre ou non votre protocole. Passé ce délai et en l'absence de réponse de votre part, nous sommes contraints de sacrifier vos animaux).

Cf. Conditions générales de ventes

L'animalerie d'Agro-Bio est agréée par la préfecture de Loir-et-Cher pour la réalisation d'expérimentation sur les animaux vertébrés.

**N° d'agrément : B 41-285-4**

Agro-Bio possède également un agrément au titre du **Crédit d'Impôt en faveur de la Recherche**.

